



Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail

► MISSION

Les CARSAT exercent une mission de service public qui couvre les domaines de la retraite, de la prévention et de la tarification des risques professionnels et d'action sociale pour les assurés. Elles agissent plus particulièrement :

- en développant et en coordonnant la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ;
- en participant à l'application des règles de tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles et à la fixation des tarifs ;
- en liquidant et en servant les pensions des assurés du régime général.



CONDITIONS
ET INCOMPATIBILITÉS
OUI



MANDAT
5 ANS



ORGANISME PARITAIRE
NON



RENOUVELLEMENT
01 NOVEMBRE 2022

1 CRAT-MP (COMMISSION RÉGIONALE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES) ;

1 CASS (COMMISSION DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES) ;

1 CDM (COMMISSION DES MARCHÉS) ;

1 CRA (COMMISSION DE RECOURS AIMABLE) ;

1 CPF (COMMISSION DES PÉNALITÉS FINANCIÈRES)...



FRÉQUENCE RÉUNIONS
**AU MOINS 4 FOIS
PAR AN**

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

21 membres dont 4 titulaires MEDEF

► RÉFÉRENT MEDEF

Jérôme LEFEBVRE - Chef de file Protection Sociale du MEDEF Hauts-de-France - jeromelefebvre@bonduelle.com